



Descriptif de module

Ce descriptif de module est complété par la Directive sur l'organisation des modules à la HEIA-FR valable pour l'année académique 2023-2024

(https://www.heia-fr.ch/media/4qpfr0fj/directive_organisation_modules_heia_2023_f.pdf).

Domaine : *Ingénierie & Architecture*

Filière : *Architecture*

Orientation : -

1. Intitulé de module	Construction et techniques 1&2	2023-24
Code : B1M-COTE-A	Type de formation : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres : ...	
Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé <input type="checkbox"/> Module spécialisé <input type="checkbox"/> Autres : ...	Caractéristique : En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal <input type="checkbox"/> Module lié au module principal <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire <input type="checkbox"/> Autres : ...	Organisation temporelle : <input type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> Semestre de printemps <input type="checkbox"/> Semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres : ...	

2. Organisation

Crédits ECTS

14

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Italien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Anglais |
| <input type="checkbox"/> Autres : .. | |

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Documenté dans le guide de l'enseignement consultable en ligne

(https://www.heia-fr.ch/media/diacion/20230830_eia-fr_brochure_23-24_web.pdf).



5. Contenu et formes d'enseignement

Module formé des cours suivants / Das Modul besteht aus folgenden Kursen :

Cours « Détails de construction 1 et 2 » : obligatoires pour les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'un CFC de dessinateur/trice, orientation architecture. Ce cours est validé sur la base d'une évaluation semestrielle.

Cours « Introduction à la durabilité » est un cours annuel qui est validé au semestre de printemps.

<i>Théorie de la construction 1, semestre d'automne Konstruktionstheorie 1, Herbstsemester</i>	<i>Poids / Gewicht 0.7/14</i>
<i>Séminaire de la construction 1, semestre d'automne Konstruktionsseminar 1, Herbstsemester</i>	<i>Poids / Gewicht 2.8/14</i>
<i>Statique 1, semestre d'automne</i>	<i>Poids 0.7/14</i>
<i>Détails de construction 1, semestre d'automne</i>	<i>Poids 0/14</i>
<i>Théorie de la construction 2, semestre de printemps Konstruktionstheorie 2, Frühlingsemester</i>	<i>Poids / Gewicht 1.3/14</i>
<i>Séminaire de la construction 2, semestre de printemps Konstruktionsseminar 2, Frühlingsemester</i>	<i>Poids / Gewicht 5.2/14</i>
<i>Statique 2, semestre de printemps</i>	<i>Poids 1.3/14</i>
<i>Détails de construction 2, semestre de printemps</i>	<i>Poids 0/14</i>
<i>Introduction à la durabilité</i>	<i>Poids 2/14</i>

6. Modalités d'évaluation et de validation

Chaque cours du module fait l'objet d'un contrôle continu et d'une note finale de cours arrondi au dixième de point, sauf les cours de « Détails de construction 1 et 2 » qui sont validés sur la base d'une évaluation semestrielle et le cours « Introduction à la durabilité » qui est validé sur la base d'une évaluation annuelle. Les informations relatives aux cours figurent dans le guide de l'enseignement. Le module est réussi lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : la note du module, moyenne pondérée des notes de cours, arrondie au demi-point, est d'au moins 4.0 et aucune note de cours n'est inférieure à 3.0. A ces deux conditions s'ajoute la validation du cours « Introduction à la durabilité » et des cours « Détails de construction 1 et 2 » pour ceux qui ont l'obligation de les suivre. Dans un module échoué, la répétition porte sur tous les cours non validés ou dont la note est inférieure à 4.0 ainsi que les cours qui lui sont apparentés ("Cours X 1" et "Cours X 2") dont la note obtenue est inférieure à 4.5.

La présence aux cours est obligatoire. Dans le cas de plus de 20% d'absences aux cours, l'enseignant-e pourra ne pas attribuer de note à l'étudiant-e. La pratique sera précisée par écrit au début du cours. Sans justificatif valable, le cours sera considéré comme échoué. Les cas de force majeure sont réservés.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

8. Remarques

- Les cours de « Détails de construction 1 et 2 » sont obligatoires pour les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires du CFC de dessinateur/trice, orientation architecture.
- Le cours « Introduction à la durabilité » est un cours annuel qui commence lors de la semaine d'immatriculation. Sa validation se fait au semestre de printemps. En cas de non-validation, un travail supplémentaire peut être demandé durant l'été.



9. Bibliographie

10. Enseignants

Voir dans le guide de l'enseignement.

Nom responsable de module : Stéphane Emery

**Descriptif validé le 20.07.2023 par la
direction de la filière architecture**